

Contrôle sanitaire des EAUX

Affaire suivie par:

AFFICHAGE OBLIGATOIRE EN MAIRIE (article D.1321-104 du code de la santé publique)

Mathilde BERTHET

Tél: 02 38 77 34 54

Destinataires

- VEOLIA EAU CGE
MONSIEUR LE PRESIDENT - CC TOURAINE VALLEE DE L'INDRE
MONSIEUR LE MAIRE - MAIRIE DE MONTS
MADAME, MONSIEUR LE DIRECTEUR - VEOLIA EAU CGE

CC TOURAINE VALLEE DE L'INDRE

Prélèvement

00128458

Installation

UDI 000428 MONTS

Point de surveillance

P 0000000559 C-P.F. MONTS

Localisation exacte

MAIRIE

Commune MONTS

Prélevé le : mercredi 04 septembre 2024 à 10h02

par : LABORATOIRE INOVALYS TOURS

Type visite : D1

Mesures de terrain

Température de l'eau
pH
Conductivité à 20°C
Conductivité à 25°C
Chlore libre
Chlore total

Résultats

21,5 °C
7,6 unité pH
938 µS/cm
1047 µS/cm
0,06 mg(Cl2)/L
0,12 mg(Cl2)/L

Limites de qualité

inférieure supérieure

Références de qualité

inférieure supérieure

25,00
9,00
1 000,00
1 100,00
200,00

Analyses laboratoire

Analyse effectuée par : INOVALYS - SITE DE TOURS

3703

Type de l'analyse : D1

Code SISE de l'analyse : 00129129

Référence laboratoire : 2407058694-D100129129

CARACTERISTIQUES ORGANOLEPTIQUES

Aspect (qualitatif)	0	SANS OBJET			
Coloration	<5	mg(Pt)/L			15,00
Couleur (qualitatif)	0	SANS OBJET			
Odeur (qualitatif)	0	SANS OBJET			
Saveur (qualitatif)	0	SANS OBJET			
Turbidité néphélométrique NFU	<0,30	NFU			2,00

PARAMETRES MICROBIOLOGIQUES

Bact. aér. revivifiables à 22°-68h	80	n/mL			
Bact. aér. revivifiables à 36°-44h	32	n/mL			
Bactéries coliformes /100ml-MS	<1	n/(100mL)			0
Bact. et spores sulfito-rédu./100ml	4	n/(100mL)			0
Entérocoques /100ml-MS	<1	n/(100mL)		0	
Escherichia coli /100ml - MF	<1	n/(100mL)		0	

PARAMETRES AZOTES ET PHOSPHORES

Ammonium (en NH4)	<0,05	mg/L			0,10
Nitrates (en NO3)	3,7	mg/L		50,00	

FER ET MANGANESE

Fer total	5	µg/L			200,00
-----------	---	------	--	--	--------

Conclusion sanitaire (Prélèvement N° : 00128458)

Eau d'alimentation conforme aux limites de qualité et non conforme aux références de qualité en vigueur en raison de la présence de bactéries et de spores anaérobies sulfito-réductrices. Ce dépassement ne présente pas à lui seul un risque pour la santé. La présence de spores anaérobies sulfito réductrices dans cette analyse d'eau nécessite un nouveau contrôle, lequel est programmé semaine 37 par l'ARS, en application de l'article R.1321-17 du code de la santé publique.

Signé, Tours le 10 septembre 2024

Pour la directrice générale
L' Ingénieur d'études sanitaires

Jacques HERISSE

ARS Centre Val de Loire - Délégation Départementale d'Indre et Loire - 38 rue Edouard Vaillant 37042 TOURS Cedex - Tél : 02 38 77 34 33